

Projet Pédagogique

Auxi-le-château

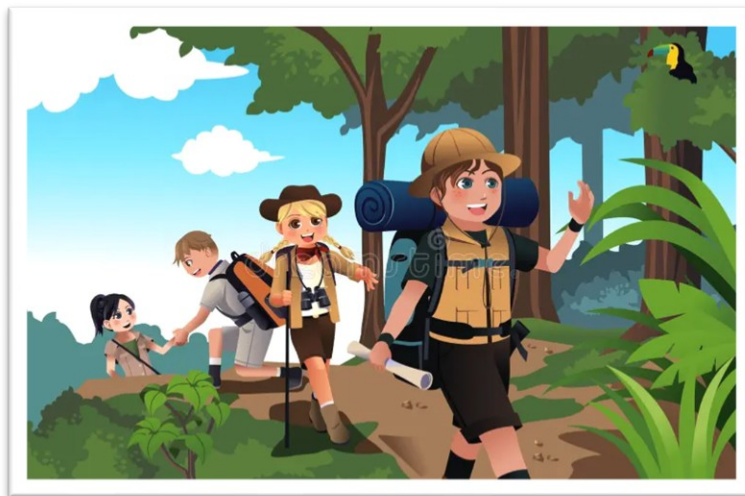
Du 3 au 28 août 2026

Directrice :

Dozinél Alison

Thème :

AVENTURIER



Sommaire :

I. Organisateur et son PEDT.....	
II. La structure.....	
III. Valeurs et intention pédagogique.....	
IV. L'Equipe pédagogique.....	
V. Cycle et séances.....	
VI. Camping et sorties.....	
VII. Communication familles.....	
VIII. Compétences psychosociales.....	
IX. Budget.....	

INTRODUCTION

Je suis DOZINEL Alison. Je suis titulaire du BAFA depuis octobre 2021 et du BPJEPS APT depuis 2022. En auto-entreprise depuis septembre 2024, je donne différents cours de sport a différents public (petits à seniors).

Transmettre mes connaissances, former les stagiaires et encore apprendre des autres.



Pourquoi BAFD ?



Apprendre une nouvelle forme d'animation Avec de nouvelles tâches, nouvelles responsabilités.

I. Organisateur et son projet éducatif



Le Siège TERNOISCOM se situe au 400 rue de Maisnil, parc des moulins 62130 Herlin Le Sec. Collectivité présidée par Monsieur André Genelle. Il y a 103 communes réparties sur 2 départements : Hauts de France (102 communes) et la Somme (1 commune).

Ternois Com a pour mission, à travers le service jeunesse, de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire, tout en leur offrant des moments de repos, de détente, des activités sportives, ainsi que la découverte de nouveaux horizons. Il s'agit d'offrir aux jeunes un cadre propice à la vie, et à une insertion différente dans une société en pleine mutation. Pour répondre à ces objectifs, Ternois Com a édité, au mois de mars 2025, un nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) Destiné aux 0-25 ans et pour une durée allant de 2025 à 2028. Le service jeunesse est responsable de plusieurs accueils collectifs de mineurs, répartis dans le Pas-de-Calais allant de l'Auxillois jusqu'au Pernois en passant par le secteur de Saint-Pol sur Ternoise. Le responsable du service jeunesse est M. Yoann SCELERS, et la coordinatrice de la période des vacances d'été est Mme. Perine HAUTEFEUILLE. L'accueil de loisirs extrascolaire se déroulera du 3 au 24 août 2026, dans la commune d'Auxi-le-Château, sur une période de 10 jours.

II. La structure

A. Les locaux

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école primaire d'Auxi-le-Château (36 rue Roger Salengro, 62390 Auxi-Le-Château). Les locaux mis à notre disposition comportent :

- Les blocs sanitaires (maternelle et primaire)
- La salle de la garderie
- La salle de motricité
- Une salle avec accès direct sur une petite cour
- La cantine
- La tisanerie
- Accès aux 2 cours principales (côtés maternelle et primaire)
- Accès au terrain "La Belle Inutile" située derrière l'établissement

B. Le Public

L'accueil de loisir d'Auxi-le-Chateau accueille entre 30 à 48 enfants durant la période estivale d'août et selon les semaines. Les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Durant la période les groupes sont formés pour que les enfants puissent s'épanouir et que nous ayons une bonne organisation.

3-5 / 6-11 et si le nombre d'enfants et animateur nous le permet on peut encore élargir : 3-5 6-8 9-11.

Durant cette période nous nous engageons (équipes pédagogiques) à mettre l'accent sur l'inclusion de TOUS les enfants. Le but premier est que l'enfant soit acteur de ses vacances mais également que la bienveillance et le respect soit mis en œuvre tout au long de l'accueil de loisir.

Nous mettrons en place toutes les choses nécessaires afin d'accueillir au mieux les enfants moins à l'aise, celles ou ceux en situation d'handicap, également celles ou ceux avec des PAI ou d'autres situations que l'on peut rencontrer. L'équipe pédagogique (animatrices, directeur et personnel) sera au préalable durant des temps d'échanges informée des problématiques que certains enfants peuvent rencontrer, dans le respect du secret professionnel.



1. Responsabilité

Développer l'autonomie

Favoriser la responsabilisation des enfants en leur confiant des tâches

- Participer aux tâches (nettoyages, rangement) avec planning
- Activité avec fiches de route

2. Cohésion

Favoriser l'entraide

Respecter les autres

- Jeux d'équipe
- Faire participer les grands pour activités des petits

3. Liberté

Être acteur de ses vacances

Permettre à chaque enfant de s'exprimer librement

- Boîte à idées
- Activités à la carte

IV. L'Équipes Pédagogiques

A. Présentation de l'équipes

La directrice :

- DOZINEL Alison

Les animateurs et animatrices :

- LANVIN Matt BAFA (pour 7-11ans)
- AHLWEH Kaléa BAFA (pour 7-11ans)
- LEMAIRE-ESCOT Célia Base BAFA (pour 3-6ans)
- DEMAREST Adélie (stagiaire d'immersion pour 2 dernières semaines)

Le personnel Municipal :

Restauration : Magalie, Maud, Marylin

Le personnel AGENOR :

Magalie

B. Les Rôles et Missions de chacun

POUR LE DIRECTEUR :

Rôle du directeur/formateur en centre de loisirs

Le directeur/formateur est responsable du bon fonctionnement du centre de loisirs. Il assure à la fois la gestion de la structure, la sécurité des publics accueillis et la formation/accompagnement de l'équipe d'animation.

Missions principales

1. Pilotage et gestion du centre

- Assurer l'organisation générale du centre (planning, activités, logistique)
- Gérer les ressources humaines (recrutement, encadrement, évaluation des animateurs)
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur (sécurité, hygiène, taux d'encadrement)
- Gérer le budget, le matériel et les locaux
- Assurer la relation avec les familles et les partenaires institutionnels

POUR LES ANIMATEURS :

Rôle de l'animateur en centre de loisirs

L'animateur est un acteur éducatif essentiel. Il accueille, encadre et accompagne les enfants dans leur développement en proposant des activités adaptées, tout en garantissant leur sécurité physique, morale et affective.

Il participe activement à la mise en œuvre du projet pédagogique et favorise le vivre-ensemble.

Posture professionnelle

L'animateur doit adopter une attitude :

- Bienveillante et à l'écoute
- Dynamique et créative
- Responsable et vigilante
- Exemplaire (comportement, langage, respect des règles)

Missions principales

♦ 1. Accueil et encadrement des enfants

- Accueillir les enfants et leurs familles dans un climat de confiance
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être à l'écoute des besoins et respecter le rythme de chacun
- Favoriser l'autonomie et la socialisation

♦ 2. Animation et mise en place d'activités

- Concevoir et proposer des activités variées (sportives, artistiques, culturelles, jeux...)
- Adapter les activités à l'âge, aux capacités et aux besoins des enfants
- Animer les temps de vie quotidienne (repas, temps calmes, transitions)
- Stimuler la participation, la créativité et le plaisir des enfants

♦ 3. Participation au projet pédagogique

- S'impliquer dans la mise en œuvre du projet pédagogique
- Respecter les objectifs éducatifs fixés par la direction
- Être force de proposition dans les activités et projets
- Participer aux temps de préparation et de bilan

♦ 4. Travail en équipe

- Collaborer avec les autres animateurs et le directeur
- Participer aux réunions d'équipe
- Assurer une bonne communication interne
- Contribuer à une dynamique d'équipe positive

♦ 5. Responsabilité et sécurité

- Appliquer les règles de sécurité et les protocoles
- Surveiller activement les enfants lors de toutes les activités
- Réagir de manière adaptée en cas d'incident ou de conflit
- Veiller au respect des règles de vie collective

C. Les réunions

Plusieurs réunions sont mises en place tel que :

- 1ère réunion pour apprendre à tous se connaître, aborder le projet pédagogique, et de préparer les activités et le planning du centre de loisir.
- - 2eme réunion qui se fait quelques jours avant le centre, afin de préparer la disposition des salles et du matériels.
- Des réunions en fin de journée durant le centre seront également mises en place afin d'aborder les points positifs et à améliorer, de préparer la journée du lendemain et aussi de répondre aux besoins et attentes de chacun.

D. Négociables non négociables

Négociables	Non négociables
Utilisation du téléphone à usage professionnel ou en cas d'urgence (musiques par exemple)	La détention, la consommation d'alcool et/ou de drogue sur l'enceinte de l'accueil de loisirs
Temps de Pause	Ponctualité
Horaires d'arrivée échelonnés le matin pour l'équipe d'animation (entre 7h45 et 9h)	Cigarette : Uniquement sur les temps de pause et en dehors du centre de loisirs
Organisation de la vie quotidienne	Tenues vestimentaires adaptées

E. Evaluation animateurs et directeur

Les animateurs (BAFA, stagiaires ou non diplômés) seront évalués en fonction des compétences attendues pour leur rôle, définies par Jeunesse et Sport.

Voici les différentes étapes pour l'évaluation des animateurs et animatrices :

A mi-parcours :

Chaque animateur aura un entretien individuel. Cela permettra d'avoir un premier échange sur les attentes et appréhensions sur le centre de loisirs.

Pendant la session :

Ils rempliront 2 fiches d'évaluation, une à mi-parcours et une à la fin. Cela leur permet de réfléchir à leur travail et de voir l'évolution.

Rôles du directeur :

Lire l'auto-évaluation, ajouter son propre avis afin de permettre à l'animateur de progresser, et de lui faire un retour constructif et neutre.

En ce qui concerne l'évaluation du directeur :

Pour l'évaluation on utilise le projet pédagogique afin de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints.

Le ou la directrice remplit également une fiche d'auto-évaluation pour faire un point sur son travail, sur ce qu'il pense pouvoir garder et améliorer.

Un entretien est ensuite mis en place avec l'organisme afin de discuter de son évolution et de ses compétences dans son rôle, ce qui permet d'avoir un retour plus précis sur l'organisation en amont du centre de loisir (projet pédagogique, gestion budget, recherches sorties...)

V. Cycle et séances

Notre cycle sera tout au long du mois d'Août pour tous les groupes (3-11ans), notre thème sera AVENTURIER. Voici notre déroulé :

S1 : APPRENDRE A DEVENIR UN AVENTURIER

Les activités seront en rapport avec cela, des challenges, jeux d'équipes ect

S2 : MISE EN OEUVRE DE CE QU'ON A APPRIS

Semaine avec le camping qui sera le moment d'apprendre à vivre dans la nature, préparation du camp, responsabilisation.

S3 : EPREUVE

Jeu d'équipe, style Koh Lanta, animation famille

S4 : TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES

Les groupes de grand vont avec les animateurs organiser un jeu pour les plus petits afin de leur transmettre tout ce qui a été appris durant les différentes semaines.

Le but est de plonger les enfants dans l'imaginaire, de les pousser dans le thème aussi bien avec les activités que les décors, le but est de les rendre acteurs de leurs vacances et de les animer à 100%. L'animation famille sera basé sur ce thème afin que chaque famille voie ce qui est fait, également voit les locaux et puisse échanger avec nous. Nous voulons faire de ce moment, un moment convivial et inoubliable pour tous.

VI. Camping et sorties

La journée type est définie comme étant le modèle d'une journée se déroulant dans l'accueil de loisirs, en excluant les sorties et autres changements susceptibles de modifier le planning.

Présentation d'une journée type :

8h00 - 9h00 Accueil échelonné des enfants

9h00 - 12h00 Rituels du matin, présence, programme de la journée, activités/animations/intervenants

12h00 - 12h30 Accueil échelonné des enfants inscrits en demi-journée avec restauration

12h00 - 13h00 Restauration

13h00 - 14h00 Temps calme et activités calmes

13h30 - 14h00 Accueil échelonné des enfants inscrits en demi-journée sans restauration

14h00 - 16h00 Animations

16h30 - 17h30 Goûter, petits jeux, bilan de la journée, rangement, rituels du soir

17h30 - 18h30 Départ échelonné des enfants

Il est important de noter que peu importe la nature de la sortie, il est nécessaire que les enfants aient toujours sur eux un sac à dos, une gourde/bouteille d'eau, une casquette et une crème solaire. Les autres besoins spécifiques seront définis par l'équipe d'animation et seront transmis aux familles.

Concernant le camping les 8-11 ans partiront du 12 au 14 août (3 jours et 2 nuits) au camping "Le Bois Dormant" à Noeux les Auxi.

Ils s'y rendront à vélo, un V9 sera à disposition en cas de besoin, un teste des vélos sera fait avant le départ pour s'assurer que la sécurité de l'enfant est respectée.

Pour les sorties durant le mois de centre nous avons : Le parc saint pierre à Amiens (6 aout) des activités pour tous y sont installées, L'Asinerie du Marquenterre pour les non-campeurs (14 août) afin de faire balade à dos d'âne, visite guidée de la ferme et activité manuelle, Demi-journée en forêt de Crecy (21 août) , et pour finir le mois Dennlys Parc dernier jour le 28 août.

Voici quelques règles de sécurité importante pour enfants et adultes :

RÈGLES DE SÉCURITÉ – SÉJOUR CAMPING À VÉLO

1. SORTIE À VÉLO

1 Vérifier son vélo avant de partir.

2 Porter un casque et un gilet réfléchissant.

3 Respecter le code de la route.

S'arrêter aux stops et feux rouges Être visible et signaler ses changements de direction

4 Rouler en groupe et rester attentif aux autres.

- ✓ FREINS
- ✓ PNEUS
- ✓ CHAÎNE
- ✓ SONNETTE
- ✓ LUMIÈRES

Boire régulièrement, se couvrir selon la météo et faire des pauses.

2. SORTIE EN BUS

1 Attendre l'arrêt complet du bus avant de se lever.

2 Descendre calmement, sans bousculer.

3 S'éloigner du bus et attendre le signal de l'encadrant.

4 Ne jamais traverser devant ou derrière le bus.

Toujours écouter les consignes des encadrants.

3. TROUSSE PHARMACIE

DOIT CONTENIR :

Pansements adhésifs	Compresses stériles
Désinfectant (antiseptique)	Sparadrap
Gants jetables	Ciseaux à bouts ronds
Sérum physiologique	Antidouleur (avec accord encadrant)
Pince à épiler	Couverture de survie

Informez un encadrant au moindre problème.

4. SÉJOUR CAMPING

✓ Monter sa tente dans un endroit sûr et autorisé.

✓ Respecter le calme du camping et des autres.

✓ Bien s'hydrater et manger équilibré.

✓ Garder le camp propre : jeter les déchets dans les poubelles.

✓ Ne pas s'éloigner seul du groupe ou du camping.

✓ En cas de problème : prévenir un encadrant immédiatement.

✓ Être à l'heure pour le coucher et le lever pour être en forme chaque jour !

SÉCURITÉ = PLAISIR POUR TOUS !

Ensemble, soyons responsables et prenons soin les uns des autres.

Petit rappel des Taux d'encadrements :

-> 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans (dans l'eau : 5)

-> 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans (dans l'eau : 8)

En plus des règles précises liées aux déplacements à pied ou en car, la sécurité des enfants est assurée par un ensemble de mesures. Le taux d'encadrement (voir ci-dessus) est strictement respecté, selon l'âge des enfants, et vérifié avant chaque sortie:

- Une trousse de secours ainsi que les fiches sanitaires des enfants sont toujours emportées
- L'équipe procède à des pointages systématiques à chaque étape du déplacement avec un suivi nominatif
- Les règles de sécurité sont présentées aux enfants, en amont et au moment de partir ou dans le bus par exemple, et peuvent être ajustées en fonction des conditions météo
- Le port de la ceinture, la vigilance dans les transports, le respect des consignes lors des trajets ou des pauses sont rappelés à chaque occasion

Et voici les règles en cas d'incendie ou Vigipirate :



Au début du centre un test incendie sera mis en place par l'équipe d'animation afin de s'exercer et de préparer les enfants au mieux en cas de réel incendie.

Les animateurs et la direction regarderont durant la réunion d'installation les points de rassemblement de l'établissement ainsi que les emplacements de la totalité des extincteurs.

VII Communication avec les familles

Afin de communiquer au mieux avec les familles nous auront les coordonnées téléphonique et mail de l'intégralité des familles afin d'échanger sur tous types de demandes et de transmettre les informations importantes.

Durant le centre les enfants et animateurs seront probablement amenés à transmettre des papiers d'informations comme des autorisations, des affaires à prévoir mais aussi par exemple invitation pour l'action familles.

Cette action familles va nous permettre de passer un moment tous ensemble, mais également échanger sur des axes d'amélioration, des axes à conserver.

Pour toutes l'équipes pédagogique la communication avec les familles et le plus important, nous serons disponibles à chaque accueil des enfants en cas de besoin.



VIII Comp

Le CPS (compétences psychosociales) est un système mis en place afin de permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions de

façon ludique et de façon plus discrète pour les plus réservés.
Les animateurs et directeur seront là pour accompagner l'enfant et lui expliquer de façon simplifier à quoi cela consiste.

Le but de tout ça et de sensibiliser les enfants à comprendre et savoir comment il se sent et de commencer à l'apprendre au plus jeunes.

Pour l'équipes d'animation c'est un système simple à mettre en place et qui permet de savoir l'humeur de chacun.



IX Budget

Voici le budget uniquement pour le camping :

	2 nuits	Repas midi	Repas soir	Déjeuner
Par Enfants	10€	2€	2€	0.60€

Et enfin le budget du centre de loisir :

	Sorties et bus	Goûter	Matériels
Par Enfants (par jour)	3,10€	0.40€	0.10€